



PROJET PÉDAGOGIQUE

ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Présentation aux Candidats et
Terrains de stage

Session 2018-2021

Sommaire

Le métier.....	2
Des objectifs de formation en évolution constante.....	2
Volume horaire et validation du cursus.....	3
Les valeurs : promouvoir des valeurs humanistes par la rigueur, l’engagement, la créativité.....	3
Les domaines de compétences.....	4
Les stages en immersion.....	4
Dimension collective de l’apprentissage.....	6
La psychopédagogie.....	6
Les médiations.....	6
L’analyse de pratique.....	7
Des stages référés aux domaines de compétences.....	4
Surdit�.....	7
Recherche et journ�es d’�tude.....	7
All�gements et dispenses.....	7
Tableau des all�gements EJE.....	8
L’architecture de la formation.....	9
Planning type de l’alternance.....	10

Le métier

L'éducateur de jeunes enfants (EJE) exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles dans les différents établissements et services pouvant les recevoir. De ce fait Il intervient dans les secteurs : sanitaire, médicosocial de l'éducation, de l'animation, de l'assistance éducative et tout endroit accueillant potentiellement un enfant.

Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. Il s'agit de favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, artistiques. En créant un environnement riche et motivant, il contribue à leur éveil et à leur apprentissage de la vie sociale.

L'EJE est un *spécialiste de la petite enfance* : acteur des politiques sociales et territoriales développant une expertise éducative et sociale de la Petite Enfance, il prend en charge le jeune enfant dans sa globalité en lien avec sa famille.

Des objectifs de formation en évolution constante

La formation prépare en trois ans au **diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants**, reconnue de niveau II avec la mise en place en septembre 2018 de la réforme des diplômes en travail social.

À l'EFPP, elle valide simultanément une licence sciences de l'éducation.

La formation d'éducateur de jeunes enfants :

- Doit s'adapter sans cesse aux évolutions des problématiques socio-éducatives et des politiques de la petite enfance, intégrer les mutations du statut de l'enfant et de l'exercice de la parentalité, l'émergence de nouvelles formes familiales, les situations de précarité, la diversification des lieux d'intervention, des fonctions proposées.
- Cible en priorité le secteur de la petite enfance mais les étudiants découvriront également les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance et de l'insertion sociale

Partant de ce constat, la formation poursuit quatre objectifs principaux :

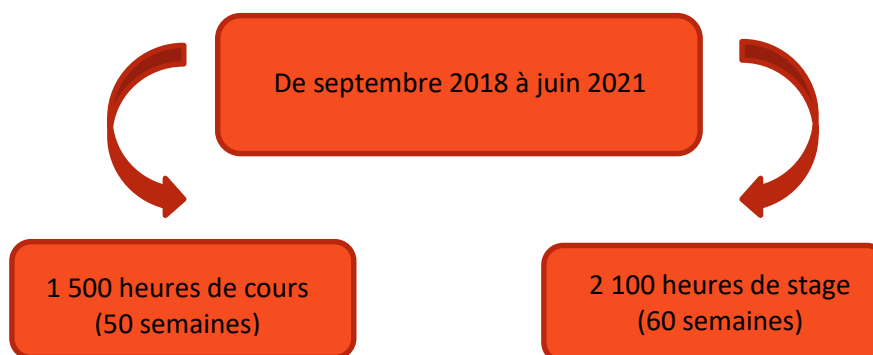
- **Donner** aux étudiants les **outils** théoriques, pratiques et méthodologiques indispensables à la construction de leur culture professionnelle
- **Former** les étudiants **à rendre compte** de leurs choix éducatifs et pédagogiques au regard des missions des institutions et de leurs projets
- **Rendre** les étudiants attentifs à la **complexité** du travail social selon une approche transdisciplinaire et partenariale
- **Susciter** une identité professionnelle qui favorise l'engagement, le sens critique, la curiosité intellectuelle, la créativité, la recherche et la mise en commun avec d'autres professions.

Pour soutenir sa démarche de professionnalisation, l'étudiant doit :

- **Développer** des capacités d'expertise éducative et sociale dans le champ de la petite enfance
- **S'engager** dans une relation pour nouer un lien éducatif qui visera le développement des jeunes enfants, en lien avec leur famille.
- **Adapter** ses interventions aux différentes populations pour lutter contre les risques d'exclusion, mener des actions de prévention ajustées, prévenir les inadaptations socio-médico-psychologiques.
- **Maintenir** une réflexion éthique interroge son positionnement professionnel,
- **Se soucier** de sa capacité : à travailler en équipe, à développer des connaissances et des techniques spécifiques, à élaborer, mettre en œuvre, évaluer des projets éducatifs et sociaux.

Des espaces de formation dits de positionnement professionnel (analyse des pratiques, tutorats et bilans individuels etc.) soutiennent cette démarche de professionnalisation.

Le volume horaire



Pour favoriser l'alternance et la dynamique de professionnalisation, des semaines de regroupements à l'EFPP ponctuent les périodes de stage.

Les valeurs : promouvoir des valeurs humanistes par la rigueur, l'engagement, la créativité

« La pratique éducative s'accompagne d'un étonnement incessant sur ce qui peut surgir d'une relation et ce qui peut **l'humaniser** sans se départir de la mission qui la justifie »¹. Dans ce cadre, l'EFPP s'attache à préserver le sens de l'action en favorisant une tension constructive entre des enseignements diversifiés et une visée professionnelle constamment interrogée. Les étudiants sont invités à prendre appui sur leurs réflexions, leurs expériences pratiques et leur créativité pour construire eux-mêmes et avec les autres, dans la confrontation et le partage, les réponses aux questions soulevées et aux difficultés rencontrées.

L'accompagnement socio-éducatif ne peut se faire sans **engagement** de l'éducateur : dans leurs stages auprès des personnes qu'ils accompagnent, lors des séquences de formation au travers des travaux en petits groupes, des mises en situation sur le terrain, des postures de recherche que nous sollicitons de leur part, de l'esprit critique constructif que nous les invitons à développer, de leur participation aux différentes instances de l'EFPP (Conseil scientifique d'orientation, publication *Les Cahiers de l'EFPP*, colloques, commissions de travail, Jase², BDE³etc.)

La complexité des relations humaines (en particulier lorsque l'on s'adresse à des personnes en situation de vulnérabilité) nécessite de la **rigueur** dans les apprentissages articulés aux savoirs théoriques disciplinaires du champ de l'éducation et de l'action sociale afin d'acquérir les compétences professionnelles attendues.

Engagement et rigueur ne peuvent être dissociés de la **créativité**. La formation vise également à ce que chaque étudiant s'approprie les apports de la formation en fonction de sa singularité, puisse développer sa créativité et la mettre au service de sa mission pour répondre du mieux qu'il soit possible aux besoins des personnes qu'il accompagnera.

Dans le partage de ces valeurs et en référence au respect fondamental de la personne et de son libre arbitre que l'EFPP se propose d'accompagner de futurs professionnels de l'action sociale et médico-sociale.

¹ POIRIER Philippe (2016), Le moment éducatif : le pouvoir d'agir au risque de la rencontre, Chronique Sociale.

² Journées de l'accompagnement socio-éducatif.

³ Bureau des étudiants.

Les domaines de compétences

La formation se fonde sur le principe d'une alternance entre des cours et des stages. Les stages, référés à chacun des quatre domaines de formation, ne sauraient être dissociés de la formation théorique organisée autour de quatre domaines de compétences (DC) :

DC1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille :

Développer des pratiques adaptées d'accueil et d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille, reconnaître et faciliter au quotidien la fonction parentale, contribuer à une démarche de prévention précoce autour des premiers liens d'attachement.

DC2 Action éducative en direction du jeune enfant :

Favoriser le développement global de l'enfant et viser son inscription sociale dans ses différents milieux de vie (famille, école, loisirs etc.), concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention sur les questions d'éducation, de santé et d'exclusion sociale.

DC3 Communication professionnelle :

Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet socio-éducatif, au sein d'une équipe pluri-professionnelle de l'établissement ou du service. Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative auprès des jeunes enfants en coopération avec les parents.

DC4 Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales :

Inscrire les projets et interventions socio-éducatives dans les réalités propres aux institutions et aux politiques de la petite enfance. Participer à l'action sociale territorialisée et à la synergie des compétences des différents acteurs.

Des stages référés aux domaines de compétences

Les **stages** en immersion restent notre référence incontournable sans laquelle une véritable alternance intégrative ne peut opérer (les autres modalités telles que des mises en situation, les rencontres sur le terrain etc. relevant de la formation théorique).

La formation s'enracine dans les expériences de terrain. Les enseignements théoriques, l'accompagnement formatif personnalisé et l'approche psychopédagogique permettent à l'étudiant, d'apprendre à questionner et à approfondir les enjeux et le sens des relations socio-éducatives qu'il tisse avec les personnes qui lui sont confiées.

Les travaux demandés visent, à chaque fois que cela est possible, à travailler l'articulation entre l'expérimentation et les apports de connaissance, d'où l'importance du stage dans le processus formatif.

Le **référé professionnel** du terrain de stage assure l'accompagnement et l'évaluation de l'étudiant-stagiaire. Il coordonne, en concertation avec ce dernier, les échanges avec l'EFPP.

Une première visite de stage a lieu lors du deuxième stage relatif à l'action éducative en direction du jeune enfant.

Une deuxième visite de stage est effectuée lors du stage à positionnement professionnel.

Sous forme d'un entretien tripartite, ces visites ont pour objectifs le suivi individuel du stagiaire par les formateurs de l'EFPP et le maintien de la cohérence de l'alternance entre formation pratique et formation théorique.

Tout stage prévoit une **évaluation** de la part de l'étudiant, du référent professionnel, du centre de formation. Ces évaluations sont portées au livret de formation de l'étudiant.

Le programme qui prépare au diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants est construit sur la base de quatre domaines de formation (DF), reposant chacun sur une complémentarité poussée entre enseignement théorique et stage. Ainsi, chaque stage est référé à un domaine de compétences.

DF1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille :

La formation pratique se déroule sous la forme du stage à positionnement professionnel d'une amplitude trente-deux semaines en troisième année. Particulièrement centré sur l'accompagnement des jeunes enfants dans une démarche éducative et globale en lien avec leur famille, le stage à positionnement professionnel doit permettre l'exercice progressif de responsabilités contrôlées mais effectives. Il vise à confirmer et approfondir les aptitudes développées dans les stages précédents, dans une véritable démarche d'appropriation de compétences professionnelles.

Dans cette perspective le stagiaire doit être en mesure de :

- Prendre en compte la réalité des missions de l'institution pour proposer, concrétiser et évaluer son action éducative auprès de l'enfant, seul ou en groupe
- Savoir repérer, observer et analyser la dynamique de la fonction parentale pour contribuer à accueillir les familles dans leur singularité.

DF2 Action éducative en direction du jeune enfant :

L'EFPP propose à chaque étudiant deux stages de huit semaines chacun. Particulièrement centrés sur le projet éducatif et l'intervention pédagogique au regard de l'accompagnement du jeune enfant dans son développement, deux stages proposés en première année ont pour objet :

- De se confronter à la réalité professionnelle et à la dimension de son contexte institutionnel
- De repérer la ou les missions de l'institution, d'en comprendre le projet éducatif en différenciant les objectifs poursuivis de la démarche pédagogique
- D'observer, de repérer, de comprendre l'enfant dans son développement
- De rencontrer le jeune enfant et de mener des actions concrètes dans une relation individuelle et/ou collective en accord avec les pratiques du terrain et en concertation avec les professionnels. D'engager un travail d'écriture –mise en œuvre du journal de pédagogie– à partir d'observations partagées avec le référent professionnel et/ou l'équipe et donc commencer à se former au travail d'équipe (ne pas rester sur des impressions, apprendre à partager ses hypothèses, ses interrogations etc.)

La mise en valeur de l'action éducative et de la connaissance du jeune enfant sera évaluée selon la place du stage dans le cursus de formation. Les exigences dans les domaines de compétences seront plus importantes lors du deuxième stage.

DF3 Communication professionnelle :

Particulièrement centré sur les fonctions et les enjeux de la communication professionnelle, ce stage doit permettre une élaboration réflexive sur le travail d'équipe et l'impact des interactions professionnelles au regard de la cohérence de l'action socio-éducative.

Dans cette perspective, le stagiaire doit être en mesure de :

- Repérer les places et fonctions des différents acteurs de l'équipe
- Repérer et articuler les conditions de communication entre professionnels et parents et situer la place respective de chacun dans la vie institutionnelle
- Participer à certaines réunions pour argumenter sa pensée, faire preuve d'écoute, d'attention, savoir transmettre ses observations et réflexions
- Prendre la mesure de l'importance de transmettre – par oral et/ou par écrit– le quotidien de la relation éducative. S'ouvrir au partenariat afin d'orienter les familles vers les services et personnes compétents au regard de leurs besoins.

DF4 Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales :

Particulièrement centré sur les projets et interventions socio-éducatives en lien avec les politiques publiques relatives à la petite enfance, ce stage a pour objet :

- D'appréhender les dimensions sociales, juridiques et économiques de l'accueil de la petite enfance
- D'identifier la place et les missions de l'institution ou du service, lieu de stage, et plus généralement des différentes institutions concourant à la prise en charge et à la promotion de l'enfance sur un territoire géographique donné
- De s'initier à la promotion d'un projet à ses différents niveaux et à la conduite d'actions en partenariat afin de mieux situer les interventions de l'EJE, professionnel de la petite enfance
- De connaître les politiques publiques relatives à la petite enfance et à la famille
- De s'initier au management, à la gestion d'équipe et à la gestion administrative et budgétaire de l'équipement.

Dimension collective des apprentissages

L'EFPP accorde une importance significative à la dimension collective des apprentissages, qui s'adressent autant à des **promotions** qu'à des groupes et à des personnes.

La promotion réunit les étudiants d'un même cursus sur une même année. Elle permet d'expérimenter la vie de groupe et le travail en équipe tout en se familiarisant avec les apports de la psychologie sociale, afin d'apprendre à porter un regard distancié sur les effets que cette vie de groupe produit. Les modalités pédagogiques de travail en sous-groupes participeront aussi à ce mouvement de constitution d'un collectif.

La psychopédagogie

L'approche **psychopédagogique** permet à l'étudiant, de manière progressive, d'apprendre à questionner et à approfondir les enjeux et le sens des relations socio-éducatives qu'il tisse avec les personnes qui lui sont confiées. Cette complexité se caractérise par l'articulation entre une action réfléchie, le nécessaire engagement personnel du professionnel sans lequel il n'y aurait pas de rencontre possible, la prise en compte de la singularité des personnes accompagnées et du contexte d'intervention.

Pour cela, les étudiants :

- Bénéficient d'enseignements théoriques qui s'articulent et côtoient en permanence l'expérience du terrain
- Découvrent les publics et construisent leur expérience du terrain en les reliant aux apports de connaissances
- Travaillent leur disponibilité à l'autre pour mieux l'accompagner, notamment grâce à des espaces de réflexion tels que les groupes d'analyse des pratiques (GAP), les bilans individuels et collectifs.

Les médiations

Les médiations éducatives font partie des spécificités affirmées de la démarche pédagogique de l'EFPP. L'apprentissage de techniques spécifiques – littérature enfantine, musique, marionnettes, arts plastiques, conte – donné en centre de formation se prête à leur expérimentation dans le cadre de l'exercice de la formation pratique, laquelle se poursuit lors des stages.

Formé à l'**observation** dans le cadre des DF1 et DF2, l'étudiant aura à l'intégrer au quotidien dans son travail de stage afin de rechercher les ajustements nécessaires à son action éducative et à son positionnement professionnel. L'écriture du **journal de pédagogie**, en rassemblant les situations et pratiques collectées et travaillées sur les lieux de stage comme en centre de formation, constitue la mémoire professionnelle de l'étudiant et servira de base à la réalisation des travaux demandés.

L'analyse de pratique

L'analyse de la pratique jalonne le cursus sous la forme d'un travail de groupe restreint (10 à 12 personnes) animé par un formateur sur les trois ans de formation. Se travaille pour chacun, dans cette instance, la prise de conscience de son implication personnelle sur le terrain, la verbalisation de celle-ci et, par-là, les divers aspects des relations possibles éducateur du jeune enfant/enfant et leurs conséquences. Cela se construit lentement et dans le respect de chacun, en développant une plus grande sensibilité aux phénomènes relationnels et une meilleure compréhension de sa propre participation émotionnelle. Les séquences proposées permettent également à certaines périodes de la formation d'approfondir un contenu théorique en lien direct avec le stage, autour de thématiques définies par avance et travaillées à partir de situations rapportées par les étudiants. L'articulation théorie-pratique, étayée par des documents écrits ou audiovisuels, veille à mobiliser les capacités d'écoute, de liaison, d'anticipation, d'argumentation, dans l'objectif commun de s'exercer au travail d'équipe. Il s'agit de clarifier ses conceptions sur l'enfant, la famille et l'institution pour mieux en rendre compte.

Surdit 

L'EFPP accueille depuis plus de trente ans dans ses effectifs de formation des personnes sourdes ou malentendantes. Elle  tend cette possibilit    la formation EJE. Les  tudiants peuvent y b n ficier d'un dispositif de compensation du handicap (soutien p dagogique, interpr tes en langue des signes etc.).

Recherche et journ es d' tude

L'EFPP conduit des recherches pour adapter, accorder et construire des r ponses aux besoins rep r s. Des journ es d' tudes, ouvertes aux professionnels, sont r guli rement organis es.

L'EFPP a notamment mis en place en 2014 les Jase (Journ es de l'accompagnement socio- ducatif), rendez-vous d sormais annuel au mois d'avril auquel les responsables de site qualifiant sont invit s.

All gements et dispenses

Au titre du d cret du 3 novembre 2005, arr t  du 16 novembre 2005 et circulaire DGAS/4A/2006/25 du 18 janvier 2006, les  tudiants titulaires d'un dipl me de l'enseignement sup rieur, et de certains dipl mes professionnels du secteur socio- ducatif tels que d finis ci-dessous, peuvent b n ficier d'all gements ou de dispenses.

All gement : il porte sur un temps de formation mais ne dispense pas de passer la certification ( preuves qui valident le domaine de formation)

Dispense : elle valide tout ou partie d'un domaine de formation.

Tableau des allègements EJE

Domaines de formation Diplômes	<i>DF1</i> Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille	<i>DF2</i> Action éducative en direction du jeune enfant	<i>DF3</i> Communication professionnelle	<i>DF4</i> Dynamiques institutionnelles, inter-institutionnelles et partenariales	Stages
BTS ESF	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 5 crédits*	Allègement de 5 crédits*	
DUT Carrières Sociales	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 5 crédits*	Allègement de 5 crédits*	Allègement partiel
Auxiliaire de puériculture	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 5 crédits*	Allègement de 5 crédits*	Allègement partiel
Moniteur Éducateur	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	8 crédits*	8 crédits*	Allègement partiel
Technicien ISF	7 crédits*	7 crédits*	Allègement de 5 crédits*	Allègement de 5 crédits*	
Psychomotricien justifiant de 10 mois sur un poste éducatif auprès de jeunes enfants	20 crédits*	20 crédits*	15 crédits*	Allègement de 7 crédits*	
Infirmier	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	
Puériculteur	Allègement de 20 crédits*	Allègement de 20 crédits*	Allègement de 15 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Allègement partiel
Assistant de service social	Allègement de 14 crédits*	Allègement de 16 crédits*	Dispense	Dispense	
Éducateur Spécialisé	Allègement de 24 crédits*	Allègement de 19 crédits*	Dispense	Dispense	Allègement partiel
Éduc. Technique Spécialisé	Allègement de 14 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Dispense	Dispense	
Conseiller en ESF	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Dispense	Dispense	
DEFA	Allègement de 7 crédits*	Allègement de 7 crédits*	Dispense	Dispense	
Licence Sciences humaines ou Sciences sociales justifiant de 10 mois sur un poste éducatif auprès de jeunes enfants				Allègement de 30 crédits* à répartir selon le programme effectué	
Maîtrise Sciences humaines ou Sciences sociales justifiant de 10 mois sur un poste éducatif auprès de jeunes enfants				Allègement de 60 crédits* - Entrée en 2 ^e année	

*La formation est validée à hauteur de 180 crédits sur 6 semestres, soit 30 crédits par semestre. Un crédit équivaut en moyenne à 28 heures de temps de travail total d'un étudiant (cours + stage + temps de travail personnel).

Toutes les demandes d'allègement ou de réduction de formation doivent obligatoirement être transmises par écrit, avec pièces justificatives, dès le dépôt des candidatures. Elles font l'objet d'un examen et d'un parcours individualisé de formation proposé au candidat à l'issue de la sélection. Cet examen visera à vérifier l'adéquation des modules suivis dans les formations antérieures à celle proposée à l'EFPP. Il est donc important de les présenter avec précision dans le dossier de demande d'allègement ou de réduction de formation.

L'architecture de la formation

Le projet pédagogique a été actualisé en juillet 2016. Les modules de formation ne sont pas organisés en DC, ils s'appuient sur les unités d'enseignement et les éléments constitutifs pour une meilleure articulation avec la licence. Pour l'année 2017-2018 (avant les ajustements liés à la réforme des diplômes dont la mise en œuvre est prévue en septembre 2018).

L'architecture de la formation se présente ainsi :

UE 1 Diversité en éducation	
UE 2 Favoriser la construction de l'identité	EC M1 : Processus de développement de la personne tout au long de la vie EC M2 : Corps et santé EC M3 : Problématiques sociales et médico-sociales et enjeux de socialisation
UE 3 Relation éducative et intervention pédagogique	EC M1 : Approche pluridisciplinaire de la relation éducative et pédagogique EC M2 : Les modalités d'intervention et leur évaluation EC M3 : Les familles : place, accompagnement, coéducation
UE 4 Dynamique des organisations et stratégie d'acteurs (correspond au D3)	EC M1 : Notions de groupe, de communication et d'organisation EC M2 : Travailler en équipe
UE 5 Les acteurs institutionnels et leur environnement (correspond au D4)	EC M1 : Environnement juridique, cadres réglementaires EC M2 : Dynamiques partenariales et institutionnelles EC M3 : Politiques sociales (du SSMS et de la petite enfance), politiques socioéducatives
UE 6 Méthodologie et positionnement professionnel (transversal)	EC M1 : Positionnement professionnel EC M2 : Méthodologie professionnelle
UE 7 Langues et Technologies du numérique	M1 Langues licence seule M2 Langues licence et diplôme professionnel M3 Technologie du numérique

Les éléments constitutifs permettent de repérer et de croiser sans difficulté les unités d'enseignement référées à la licence et les domaines de formation liés aux diplômes.

Nous nous sommes attachés à nous référer aux principes d'élaboration décrits en annexe I de la circulaire du 5 décembre 2011, en les singularisant à notre proposition pédagogique. Par exemple, nous nous sommes inspirés de la classification de Wood mais sans la retenir en totalité. Nous avons identifié quatre indicateurs pour visualiser la montée en compétence :

- **Connaître** : apports de connaissance, découverte et compréhension de notions nouvelles.
- **Expérimenter** : construction des compétences par la mise en situation (expérimentation de médiations éducatives, mais aussi de techniques d'entretien etc.)
- **Analyser** : confrontation de notions à l'analyse, à l'argumentation et la controverse, à la formalisation, à l'identification de concepts transférables à différentes situations
- **Se positionner** : il s'agit ici de porter une attention à soi comme futur professionnel engagé dans une action source d'échange, d'apprendre à repérer les effets que la personne que nous rencontrons et accompagnons produit en nous et les effets que nous produisons chez elle. Nous nous approchons ici d'une compétence relationnelle pour mener à bien la mission éducative.

La progression est considérée du point de vue du formateur ayant pensé le module et non du point de vue de l'étudiant, qui conserve sa dynamique d'appropriation propre. Dynamique de formation que les bilans individuels permettent d'apprécier.

Ces indicateurs contribuent à ce que l'étudiant **perçoive** mieux les apprentissages qu'il rencontre, soit en mesure de les **élaborer** et de les **restituer**.

On trouvera à la page suivante le planning prévisionnel type tel que proposé pour l'année 2017 2018.

Planning type de l'alternance

		EJE17				EJE16				EJE15			
36	4-sept.												
37	11-sept.												
38	18-sept.												
39	25-sept.												
40	2-oct.												
41	9-oct.												
42	16-oct.												
43	23-oct.												
44	30-oct.												
45	6-nov.												
46	13-nov.												
47	20-nov.												
48	27-nov.												
49	4-déc.												
50	11-déc.												
51	18-déc.												
52	25-déc.												
1	1-janv.												
2	8-janv.												
3	15-janv.												
4	22-janv.												
5	29-janv.												
6	5-févr.												
7	12-févr.												
8	19-févr.												
9	26-févr.												
10	05-mars												
11	12-mars												
12	19-mars												
13	26-mars												
14	2-avr.												
15	9-avr.												
16	16-avr.												
17	23-avr.												
18	30-avr.												
19	07-mai												
20	14-mai												
21	21-mai												
22	28-mai												
23	04-juin												
24	11-juin												
25	18-juin												
26	25-juin												
27	2-juil.												
28	9-juil.												
29	16-juil.												
30	23-juil.												
31	30-juil.												

Journée à l'EFPP
 Journée en stage
 Férié
 Congés